



# Commune mixte de Cornol

Route des Rangiers 5  
Case postale 45  
2952 Cornol

Tél : 032/462.25.88

Fax : 032/462.31.13

E-mail : [admin.cornol@bluewin.ch](mailto:admin.cornol@bluewin.ch)

CCP : 25-3923-9

## Commune de Cornol

« Commune en santé »

Fondation « O<sup>2</sup> »

Approché par la Fondation « O<sup>2</sup> », qui pilote le programme « Commune en santé » dans le canton du Jura, le conseil communal de Cornol a vu dans ce label un moyen de « mettre en valeur l'énergie dynamique de Cornol ». Le label « Commune en santé » permet de valoriser ce qui se fait déjà, de pérenniser les actions et d'inciter à en développer d'autres.

A Cornol, les mesures-clés qui ont permis d'obtenir le label sont la cabane forestière, la Fondation « La Valletaine », qui offre des appartements adaptés pour des personnes à mobilité réduite, la journée « Coup de balai », organisée avec les écoles et la participation financière de la commune aux camps de ski. Cornol est ainsi officiellement labélisée « Commune en santé » depuis le lundi 18 mai 2015, avec la remise d'un certificat à deux étoiles par le ministre de la santé M. Michel Thentz.

La durée du label est toutefois limitée à trois ans. Après ce laps de temps, la situation de la commune sera réexaminée et le label sera reconduit ou adapté (une étoile en plus ou en moins). Dans le pire des cas, il peut être retiré, mais il paraît peu probable qu'on en arrive là à Cornol, puisqu'une prochaine action est déjà en préparation : il s'agit de proposer aux chefs d'entreprise de se joindre à l'effort communal, par exemple en offrant des carafes d'eau ou des fruits à leurs employés.

Les six domaines du label « Commune en santé » sont les suivants : « espaces publics », « politique communale », « animations et fêtes », « famille et solidarité », « école et économie » et « commerce ».

